

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Boko Haram et les déplacés dans la région de Diffa au Niger: penser et construire la réponse humanitaire dans un contexte insurrectionnel (2013-2016) |  | |
| **Tatiana SMIRNOVA**  Docteure en Anthropologie Sociale et Ethnologie  Chercheure associée au Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (CESSMA)  .  RÃ©sultat de recherche d'images pour "cessma" | | |
| Les Papiers de la Fondation n°19 |  | |
| Mai 2018 |  | |

|  |
| --- |
|  |
| Cette recherche a été réalisée dans le cadre de l'appel à bourses postdoctorales lancé par la Fondation Croix-Rouge française et avec le soutien financier de son partenaire, le Gouvernement Princier de Monaco.  La Fondation Croix-Rouge française, créée sur l’initiative de la société nationale de la Croix-Rouge française, a pour vocation d’initier, de soutenir et de récompenser les projets de recherche qui mettent en perspective les principes, pratiques et finalités d’une action humanitaire en transition.  À travers des appels à bourses postdoctorales, l’attribution de prix de recherche et l’organisation d’événements scientifiques, la Fondation Croix-Rouge française vise à définir les enjeux de l’action humanitaire de demain, accompagner les acteurs et les personnes, parties prenantes de la solidarité internationale, diffuser les savoirs issus de regards croisés et stimuler le débat.  Les propos et opinions exprimés dans cet article n'engagent que son/ses auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française.  Le contenu de cet article relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'auteur.  Il est interdit pour un usage autre que privé, scientifique ou pédagogique de reproduire, diffuser, vendre et publier intégralement ou partiellement sous quelque forme que ce soit cet article sans autorisation écrite particulière et préalable, dont la demande doit être adressée à la Fondation Croix-Rouge française.  © Tous droits réservés. |
|  |
| Avec le soutien de |
|  |
| **Pour citer cet article** :  SMIRNOVA Tatiana « Boko Haram et les déplacés dans la région de Diffa au Niger: penser et construire la réponse humanitaire dans un contexte insurrectionnel (2013-2016) », Fondation Croix-Rouge française, *Les Papiers de la Fondation*, n° 19, Mai 2018, 17p. |

Résumé

La contribution propose articuler l’évolution de la réponse humanitaire avec la dynamique du conflit lié au Boko Haram au Niger. Malgré la multitude des travaux consacrés à l’insurrection, la majorité d’entre eux se focalisent sur le Nigeria et encore – très peu traitent la question à partir de la perspective régionale du bassin du Lac Tchad. Une relative mise à distance de la région de Diffa dans l’espace médiatique et académique s’explique par les origines du mouvement au Nigeria, mais aussi par les pertes humains spectaculaires provoqués par les affrontements entre les forces de sécurités et les insurgés au Nigeria où une grande partie du territoire reste encore une zone sous contrôle des insurgés. Pourtant, la compréhension de partie « Diffa » du conflit régional du Lac Tchad est importante pour saisir les logiques d’insurrection. Les déplacés et les réfugiés vivent au quotidien avec les personnes qui sont liées au mouvement. Si ce phénomène est caractéristique pour trois autres pays de la région impliqués dans la guerre, le Niger présente un intérêt spécifique du fait de l’historique de diffusion de l’insurrection sur son territoire et du rôle de sanctuaire que la région de Diffa jouait pendant quelques années avant la proclamation de la guerre au Boko Haram.

L’article suggère ouvrir quelques pistes de réflexion sur la manière dans laquelle les dispositifs des acteurs humanitaires et des autorités publiques s’agencent dans un contexte insurrectionnel. Comment la population de la région de Diffa est-elle pensée et gouvernée par les différents acteurs humanitaires et les autorités qui y interviennent ? Le papier invite aussi à réfléchir sur la manière avec laquelle la réponse apportée par les autorités et les humanitaires contribuerait ou non à la capacité des insurgés de créer un lien et de se connecter aux dynamiques sociales locales dans la région.

**Mots-clés : Boko Haram, Diffa, aide humanitaire, sécurité, insurrection**

Summary

**Keywords:**

**Boko Haram et les déplacés dans la région de Diffa au Niger: penser et construire la réponse humanitaire dans un contexte insurrectionnel (2013-2016)**

Introduction

Depuis 2009 les attaques des insurgés de Boko Haram au Nigeria ont entrainé des mouvements importants des populations à l’intérieur du pays et vers les pays du bassin du Lac Tchad: le Niger, le Tchad et le Cameroun, avec l’intensification des attaques à partir du début 2014 et la recrudescence particulière courant 2015-2016. L’on estime aujourd’hui plus de 2, 258, 977 de déplacés internes dans le Bassin du Lac Tchad[[1]](#footnote-1) et plusieurs milliers de morts comme une conséquence de ce conflit meurtrier. Plus de 100 000 personnes se sont réfugiés au Niger dans la région de Diffa qui compte aujourd’hui environ 250 000 de personnes de « déplacés », « réfugiés » et « retournés »[[2]](#footnote-2) dispersés sur plusieurs sites spontanés autour de la route RN1. Par ailleurs, Boko Haram continue à mener des raids et assauts réguliers dans la région qui vit depuis la première attaque sur son territoire en février 2015 au rythme de l’Etat d’urgence. Du fait de l’ampleur des mouvements transfrontaliers et d’insécurité permanente, cette situation est inédite pour le Niger. Elle est d’autant plus complexe et qu’elle renvoie simultanément à deux dimensions - humanitaire et sécuritaire, qui quant à eux, s’inscrivent dans un contexte historique des insécurités alimentaires structurelles et d’héritage laissé par des rébellions dans la région.

Cet article propose de lire la construction de la réponse humanitaire à travers la dynamique du conflit lié au Boko Haram et les prises de position successives de l’Etat du Niger par rapport à ce conflit. Comment la population de Diffa est-elle pensée et gouvernée par les différents acteurs humanitaires et les autorités qui y interviennent ? Comment les dispositifs humanitaires et des mesures mises en place par des autorités s’articulent et s’agencent dans un contexte insurrectionnel ? En posant la question de cette manière, la contribution invite aussi à réfléchir sur la manière avec laquelle la réponse apportée par les autorités et les humanitaires contribuerait ou non à la capacité des insurgés de créer un lien et de se connecter aux dynamiques sociales locales dans la région de Diffa.

Malgré la multitude des travaux consacrés à l’insurrection, la majorité d’entre eux se focalisent surtout sur le Nigeria ou le Cameroun. La faible attention accordée à la région de Diffa au Niger[[3]](#footnote-3) s’explique à la fois par l’historique du développement du mouvement qui a pris ses origines à Maiduguri, par les dégâts humains dévastateurs provoqués par les violents affrontements entre les forces de sécurité et les insurgés au Nigeria, alors qu’une grande partie du nord du pays, à la frontière avec le Niger reste toujours une zone sous contrôle des insurgés. Elle s’explique également par la médiatisation du conflit liée à l’enlèvement des filles de Chibock en avril 2014. Toutefois, du fait de sa spécificité - le rôle joué pendant quelques années avant la proclamation de la guerre au Boko Haram en 2015 - le regard plus attentif sur la partie « Diffa » du conflit régional, pourrait probablement contribuer à comprendre quelques logiques d’insurrection. Se focalisant sur les relations entre les autorités et les humanitaires, cette contribution propose mettre l’Etat et la population de la région au centre d’analyse.

La dynamique de l’insurrection dans la région de Diffa peut être analysée à travers trois phases.

La première est associée à la période de la fin des années 2000 – des années 2012/2013. Elle se caractérise par le fait que depuis le déclenchement des opérations militaires contre Boko Haram au Nigeria, le Niger gardaient un statuquo à l’égard du mouvement, tout en assurant une surveillance du mouvement à travers les différents dispositifs de renseignement. Les insurgés n’attaquaient pas la région qui était leur sanctuaire et leur zone d’approvisionnement.

La deuxième, très courte, présente une étape intermédiaire entre la période de « statut quo » et la déclaration de la guerre. Elle est marquée par les premiers mouvements de population liés aux inondations de Komadougou: une dizaine de milliers des personnes se sont déplacés entre 2012 et 2013 contribuant d’une certaine manière à la diffusion de l’insurrection.

La troisième phase commence avec les attaques de Bosso et de Diffa en février 2015 et l’intensification du conflit marqué tout particulièrement par l’attaque d’avril 2015 sur les iles de Karamga ainsi que par l’attaque de juin 2016 sur Bosso. Courant 2017, alors que les opérations miliaires au Nigeria visent de plus en plus le mouvement, celui-ci privilégie comme mode opératoire des assassinats ciblés ou des attaques suicides. Deux opérations des insurgés ont laissé des traces particuliers: l’enlèvement de 26 jeunes filles à Nglelewa en juin 2017 et une attaque suicide à Kablewa ayant entrainé la fermeture du camp en juillet 2017.

L’article se concentre sur la manière dans laquelle les autorités et les humanitaires agençaient leur « réponse » à la dynamique insurrectionnelle autour de ces trois phases.

Méthodologie

L’approche relève d’une « socio-anthropologie empirique »[[4]](#footnote-4) et d’une démarche qui va au-delà de la déconstruction des discours des organisations humanitaires et d’analyse des procédures standardisées. La recherche s’est déroulée en l’espace de trois mois et demi de terrain entre octobre 2016 - juin 2017 dans un contexte d’insécurité ce qui a de facto limité les possibilités de déplacement vers la région de Diffa, située à 1350 kilomètres de la capitale. La liaison terrestre était proscrite, alors que l’accès par voie aérienne a été limité exclusivement aux acteurs humanitaires et aux autorités. De manière générale, la situation sécuritaire au Niger fut instable, marquée par les attaques à la frontière nigéro-malienne[[5]](#footnote-5) et une menace éventuelle d’attentant à Niamey. La capitale a été le lieu initial de l’enquête : c’est là où se trouvent les principales institutions du pouvoir et où se trouvent les bureaux nationaux des organisations humanitaires. La centralité de Niamey a permis de récolter et d’analyser les documents officiels (rapports, textes juridiques), ainsi que d’accéder à la littérature grise (notes analytiques, compte-rendu des réunions) et d’effectuer plus de soixante entretiens auprès des représentants nationaux et internationaux des agences onusiennes, des ONG, des responsables politiques et communautaires. Avant de s’installer à Niamey, une grande partie des interviewés travaillait entre 2013 et 2017 à des moments différents dans la région de Diffa, ce qui avait permis de palier d’une certaine mesure, aux difficultés d’accès au terrain.

Historique de la diffusion de l’insurrection dans la région

La ville de Diffa, éloignée de la capitale du pays, Niamey, à plus d’un millier de kilomètres, est profondément connectée à l’Etat de Borno, l’aire de Maiduguri au Nigeria, où Boko Haram a grandi. Historiquement, depuis le huitième siècle, la région et le Nord-Est du Nigeria faisaient partie de l’Empire Kanem-Bornou, où Maiduguri fut connu comme un grand centre d’éducation islamique. Les populations avaient de la famille de part et d’autre du fleuve de Koumadougou, frontière naturelle entre le Niger et le Nigeria. Par ailleurs, Diffa et la capitale de l’Etat de Borno ont été connectées par des échanges économiques : poivrons, poisson, riz, maïs, bétails – du côté du Niger se vendaient au Nigeria d’où l’on ramenait d’autres marchandises. Par ailleurs, Naira était la monnaie nigériane est la plus utilisée dans la région de Diffa que le franc CFA.

Lorsque le fondateur de Boko Haram, Mohamed Yusuf, fut assassiné en 2009, le mouvement prit une ampleur inédite[[6]](#footnote-6). C’est à partir de ce moment-là que la région de Diffa devint indirectement affectée par des opérations menées à la fois par le mouvement insurrectionnel et par l’armée Nigériane. Après l’assassinat de Yusuf, certains de ses militants se réfugièrent au Niger et formèrent une base à Mainé Soroa[[7]](#footnote-7) sans mener les attaques. La région devînt une zone de ravitaillement pour Boko Haram avec un réseau des personnes qui assurent l’approvisionnement aux les insurgés avec l’essence, les aliments et d’autres marchandises facturés parfois dix fois le prix du marché. S’il est difficile d’appréhender ce que ce phénomène relève, il est probable qu’il ne s’inscrit pas uniquement dans la logique économique de recherche d’un gain, mais traduit également une articulation complexe de plusieurs facteurs comme liens de parenté, de sociabilité auquel s’ajoutent la peur de devenir une cible si les requêtes ne sont pas exécutées. Dans le même temps, certaines familles ont vu leurs enfants partir dans l’insurrection, d’autres ont perdu leurs proches tués. Cette complexité de tissu social dans la région de Diffa est profondément marquée par les déplacements internes et transfrontaliers des personnes fuyant les opérations militaires du côté du Nigeria. La spécificité de ce contexte permet de comprendre comment la population est pensée et gouvernée par plusieurs acteurs qui interviennent dans la région.

Deux ans précédant la première attaque de février 2015 sur le territoire du Niger ont été marqués par les mouvements importants de population et des tensions sociales dans la région. Les premiers déplacements débutent avec des inondations successives pendant quatre saisons de pluies de 2010, 2011, 2012 et de 2013. En octobre-novembre 2013, la région a été sévèrement touchée. Le nombre des sinistrés a atteint un chiffre sans précédent: plus de 2000 ménages soit plus de 15 000 personnes, avec 8 villages dans le département de Mainé Soroa et 15 villages dans celui de Diffa[[8]](#footnote-8). Les conséquences furent lourdes. Un employé nigérien d’une ONG internationale sur place en 2013, témoigne de la gravité des évènements: «  les villages entiers étaient coupés, l’eau avait monté, les gens devaient nager pour sortir de l’eau ! »[[9]](#footnote-9). Dans le même temps, en avril 2013 des violentes manifestations ont eu lieu à Diffa, causant plusieurs blessés. La population contestait le fait que l’exploitation pétrolière menée depuis 2011 à Agadem ne profitait pas suffisamment à la région. En particulier, les personnes[[10]](#footnote-10) dénonçaient les conditions de travail et les méthodes des agences de placement de main-d'œuvre du CNPC qui avait tendance à recruter à Niamey au lieu de Diffa[[11]](#footnote-11). Même si la crise a été désamorcée après la visite sur place du Premier Ministre qui a annoncé l’annulation des derniers recrutements, les violences d’avril 2013 ont laissé des traces importantes dans la mémoire locale et ont été régulièrement évoquées dans les entretiens pour souligner l’intensité des tensions sociales au moment où le mouvement insurrectionnel s’implantait progressivement dans la région à travers le développement de son économie politique, de réseaux des « intermédiaires » c’est à dire ceux qui assuraient la logistique du mouvement (comme les vendeurs, par exemple) et le recrutement de combattants.

Implications des discours sur l’absence de l’Etat dans la réponse humanitaire

En ligne avec le positionnement du Niger qui gardait le statut quo à l’égard de Boko Haram, entre juin 2013 – juillet 2014 les déplacements transfrontaliers n’étaient pas traités comme un enjeu potentiellement important pour le pays: l’Etat ne reconnaissaient pas ouvertement la présence des « réfugiés » sur son territoire car le reconnaître aurait pu induire des mesures politiques à prendre. A ce moment-là, même si le « problème » des déplacés était inscrit sur l’agenda politique de l’Etat et le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires assurait la distribution des vivres aux sinistrés, il s’agissait pas définir leur présence comme étant en provenance du Nigeria.[[12]](#footnote-12)

Alors que les autorités gardaient le statut quo à l’égard de Boko Haram et ne reconnaissait pas encore la présence des réfugiés sur son territoire, les humanitaires commencent à ouvrir les bureaux dans la ville de Diffa.[[13]](#footnote-13) D’une certaine manière, la prise de position de l’Etat du Niger à l’égard du conflit au Nigeria avait laissé aux agences onusiennes et aux ONGs un temps et un espace pour occuper une place dans la gestion de la réponse humanitaire dès le début de la « crise », c’est à dire courant 2013 - début 2014. Dans les années qui vont suivre, les autorités, les directions techniques relevant des Ministères auront une difficulté pour s’imposer dans la gestion de la crise dans sa dimension humanitaire. Cette configuration allait s’accentuer de plus en plus avec l’intensification du conflit lié au Boko Haram courant 2015-2016, la progression des insurgés au Nigeria, contrôlant une grande partie du territoire du Nord du pays et comme conséquence – l’accroissement du nombre des réfugiés et des « retournés », puis, avec des attaques menées par Boko Haram sur le territoire nigérien – des déplacés internes. Dans ce contexte les acteurs humanitaires présents à Diffa se multiplient, leur nombre passe d’une dizaine en 2013 à plus d’une centaine en 2017[[14]](#footnote-14).

La réponse humanitaire au Niger s’est construite dans le cadre de « l’équipe humanitaire pays » qui implique, à travers son cadre de concertation à la fois les humanitaires et les autorités publics. Basée sur « l’approche cluster »,[[15]](#footnote-15) selon le secteur d’intervention (sécurité alimentaire, santé, protection, éducation, l’eau (« wash » etc.), au niveau national à Niamey elle est dirigée par les agences onusiennes en partenariat avec des services techniques de l’Etat. Au niveau local de la région de Diffa – elle devrait, en principe, être orientée et informée avant tout par les directions techniques des ministères compétentes en coordination avec les acteurs humanitaires. Ce projet de coordination : élaboration des grandes tendances au niveau national avec le « lead » des agences onusiennes puis leur application et l’adaptation au niveau local avec le « lead » des directions techniques de la région de Diffa - restait toujours une sorte de modèle idéal-typique qui recouvrait des pratiques et des discours pointant une certaine mise à distance de l’Etat, alors que celui-ci, dans certains secteurs était bien présente. Par exemple, la cellule des crises alimentaires (CCA) du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires couvraient une partie importante des besoins dans la région de Diffa. Bien qu’identifié dans l’organigramme de la réponse humanitaire, les activités de la CCA ont été comptabilisées dans l’ensemble des interventions humanitaires seulement à partir de début de l’année 2017.[[16]](#footnote-16) Dans le même temps, les discours des autorités publics à la fois au niveau national et local de Diffa pointaient « l’ignorance » des spécificités locales de la région alors que ce sont les directions régionales qui les maitriseraient. Dépourvue des ressources humaines (une – trois, voire quatre personnes par direction), elles se perçoivent comme étant dépassés par l’ampleur de la « crise » et évoquent la « foire aux ONG » [[17]](#footnote-17) où « l’assistance est accordée pêle-mêle » [[18]](#footnote-18) alors que les humanitaires sont, en effet, massivement présents à la fois sur les sites des déplacés et dans les réunions de coordination.

L’arrivée des ONG dans la région de Diffa fut progressive. Certains acteurs comme le CICR, IRC, ACF, le PAM, étaient déjà présents à Diffa depuis le déclenchement de la réponse suite aux inondations. La mise en place des dispositifs d’aide à la population de Diffa a commencé à la petite échelle depuis 2013, avec la multiplication d’acteurs à partir de 2015 lorsque la question de la prise en charge des réfugiés maliens à la frontière nigéro-malienne s’estompe peu à peu coïncidant à l’intensification des opérations militaires sur le territoire du Niger et la requalification du conflit au Nigeria en crise régionale du lac Tchad impliquant 4 pays : Niger, Nigeria, Tchad et Cameroun. Cela permit également le déblocage supplémentaire de fonds et amplifie également la présence des humanitaires dans la région de Diffa[[19]](#footnote-19). Plus de 158 ONG nationales et internationales sont positionnées dans la ville de Diffa[[20]](#footnote-20). La forte concurrence entre eux marque profondément la structuration de la réponse humanitaire et influence également la perception des humanitaires par la population locale. Par exemple, malgré de l’existence d’une base de données alimentée par REACH, les grille de 3 W et de 6 W (« who is doing what and where »), les informations sur les activités d’intervention menées par les ONG dans les ne sont pas systématiquement partagées, ou sont incomplètes ou non-cohérentes[[21]](#footnote-21). Cette situation contribue à alimenter les imaginaires de la population sur l’opacité dans laquelle les acteurs humanitaires opèrent, alors que les agences onusiennes et les ONG produisent de nombreux bulletins d’information, des études et des rapports d’évaluation. Les représentations sur l’opacité de l’aide sont par ailleurs alimentées par le cadre centralisé des dispositifs de l’aide humanitaire : les recrutements, les attributions des marchés aux opérateurs économiques (pour les kits des biens non-alimentaires, abris etc.) se font surtout à partir de la capitale, Niamey, où se situent les sièges des organisations humanitaires qui émettent les appels d’offres. Les pratiques inscrites dans ce dispositif suscitent de profondes frustrations au sein de la population locale de la ville de Diffa qui ne voient pas de sens ni dans la multiplication des effectifs des ONG ni dans la nécessité de recruter les différents profils spécialisés depuis Niamey. Comme le souligne l’un des habitants de Diffa : «C’est comme si je suis un professionnel en matière de lavage de mains ! Tout le monde peut le faire ! ».[[22]](#footnote-22) Ces frustrations sont indicatives des discours qui appellent à « l’envahissement » par les humanitaires du terroir de Diffa, en mettant ainsi à distance la présence de l’Etat dans l’imaginaire de la population.

Certains projets, menés le plus souvent en dehors du cadre de « l’équipe humanitaire pays », s’inscrivaient dans le discours sur le nexus entre la sécurité et le développement selon lequel les facteurs principales des conflits sont associés à la pauvreté, aux inégalités sociales et politiques, aux problèmes de la « gouvernance » à « l’absence de l’Etat ». Dès lors, qu’il convient de remédier tout d’abord à ses causes structurelles afin d’atteindre la sécurité.[[23]](#footnote-23)

Mis en place dans le cadre de la spécificité insurrectionnelle, ces projets visaient « la cohésion sociale » à la fois entre les déplacés eux-mêmes, aussi bien qu’entre les forces de sécurité et les déplacés (pour faire accepter à la population la présence de « l’Etat », d’une certaine manière). Par exemple, dans le cadre d’un projet, les habitants de 11 villages de la commune Maine Soroa ont été engagés dans le coupage du bois de prosopis le long du fleuve de Komadougou. Etant donné que ce bois cachait les routes, en réduisant le champ de visibilité des villages à proximité, il servait de refuge pour les combattants de Boko Haram. Ce projet avait un double objectif : d’une part - de sécuriser les passages entre les villages et d’autre part – de « développer la confiance entre les autorités et les communautés »[[24]](#footnote-24). Selon un agent humanitaire, l’opération menée à Maine-Soroa qui se déroulait sur plusieurs semaines était en ce sens une réussite car « auparavant dès que les gens voyaient une voiture avec les FDS, ils fuyaient. Tel n’était plus le cas, les gens marchaient à côté ». [[25]](#footnote-25) Or, les personnes déplacées engagés dans le projet recevaient régulièrement des menaces des insurgés se sentant en danger à cause de la diminution du foret de prosopis aux bords de Komadougou. Des finalités visiblement sécuritaires de ces projets ne prenaient pas ainsi en considération la complexité du tissus social local, imprégnée par les liens complexes que les déplacés pouvaient avoir avec des insurgés. Faire accepter la « présence de l’Etat » pourrait avoir des effets contraires à ceux escomptait car les projets contribuaient à détériorer finalement les lieux sociaux entre les déplacés.

La complexité des liens entre les déplacés et les insurgés pourrait se lire également à travers les différentes appellations qu’on donnait à Diffa à Boko Haram, surtout courant 2015-2016, lorsque les insurgés menaient de nombreuses attaques dans la région. Evitant de prononcer « Boko Haram », ils les désignaient comme « ‘yan malam » (le professeur) ou « yaronmu » (nos enfants). En effet, comme le notait l’un des agents humanitaires nigériens, installé à Diffa depuis plus de trois ans, « on vit avec eux ».[[26]](#footnote-26) Ces humanitaires, venus souvent de Niamey, et n’étant pas de la région de Diffa, développaient des stratégies différentes pour s’adapter au contexte insurrectionnel : « on vit avec eux »[[27]](#footnote-27) - disait l’un d’entre eux. L’autre agent, travaillant pour un projet qui associait les autorités publiques, expliquait que pour ne pas apparaître comme quelqu’un associée à l’Etat, il évoquait une forme de proximité: « je suis un commerçant comme vous, moi !».[[28]](#footnote-28) Plusieurs récits pointaient le fait que les habitants de Diffa, s’ils soupçonnait leur interlocuteur en étant connecté de telle ou de telle autre manière aux insurgés, étaient obligés « d’avaler sa salive… c’est à dire de ne pas parler »[[29]](#footnote-29). Dans le même temps, cette ambiance de méfiance était traversée par une attitude nuancée des insurgés aux humanitaires. Parfois, au lieu d’attaquer directement, ils pouvaient les prévenir d’une préparation d’une éventuelle attaque. Par exemple, l’un d’entre eux, très proche de la population, avait reçu un appel téléphonique d’un numéro caché: « ku yi hankali da kanku », ce qui veut dire «faites attention ». En recevant ce message, il avait quitté le poste à Diffa. D’autres exemples similaires pointent quelques indices d’une certaine volonté de négociation des insurgés ce qui traduit des transformations éventuelles de la stratégie des insurgés correspondant aux divisions au sein du mouvement. Dans le même temps, ces exemples montrent comment les humanitaires nigériens épousaient d’une certaine manière le tissu social de la région de Diffa, imprégnée par une logique insurrectionnelle, ambiguë et complexe. Celle-ci pouvait agir tantôt pour assurer une sorte de protection des personnes spécifiques sans qu’elles soient impliquées dans les réseaux de l’économie politique de Boko Haram, tantôt pour réprimer et punir ceux qu’elle considérait comme étant aliénés aux autorités - comme le montrent de nombreux exemples des assassinats ciblés. Ainsi, les discours autour de « l’absence de l’Etat » dans la région à travers les récits sur « l’envahissement des ONGs » contribuaient à exacerber les tensions au sein de la population. Comme l’évoquait l’un des habitants de Diffa : « si Boko Haram n’était pas si violent, j’aurais pris les armes moi-même ». Dans le même temps, d’autres projets, visant rapprocher l’Etat à la population, contribuait à détériorer les liens sociaux à travers la valorisation des pratiques de dénonciation.

La condition de l’état d’urgence proclamé après l’attaque du 6 février 2015 et reconduite plusieurs fois, toujours en vigueur[[30]](#footnote-30) imposait la perspective sécuritaire de gestion de l’humanitaire à travers laquelle l’Etat tentait exercer sa prérogative régalienne du contrôle du territoire et de la population.

Construction et contrôle de l’espace des insécurités

La construction de l’espace des insécurités[[31]](#footnote-31) dans la région de Diffa s’est déroulée en deux temps : avec l’ouverture camps des réfugiés fin 2014 - début 2015 et avec l’évacuation des populations de partie nigérienne du lac Tchad en avril 2015. Chacune a eu des effets spécifiques pour la population.

***Camps des réfugiés***

La mise en place des camps des réfugiés, les discours et les enjeux autour reflètent les stratégies visant maitriser l’espace des insécurités pour cerner et contrôler la diffusion de l’insurrection. La décision des autorités de mettre en place des camps a été accompagnée par la mise en agenda public du problème des déplacés comme résultat du conflit lié au Boko Haram. L’encadrement de ce problème se déroulait à travers un prisme sécuritaire.

Le processus fut progressif : il s’inscrivait dans la dynamique du conflit. Comme souligné précédemment, en 2013 – début 2014 l’Etat du Niger gardait un statu quo, alors que des dizaines des milliers des déplacés étaient déjà présents sur son territoire. En effet, avec les combats menés au Nigeria, la population continua à fuir vers la région de Diffa. Lorsque fut proclamé le 14 mai 2013 l’état d’urgence dans les états de Borno, Yobé et Adamawa au Nigeria et quand l’armée nigérienne lança des offensives, le nombre de déplacés du Nigeria considérablement augmenta: en juin ils furent plus de 6000[[32]](#footnote-32) et en septembre 2013 - plus de 37 000[[33]](#footnote-33). Quelques mois plus tard, fin 2014 les villes de Damassak, Malam Fatori, Damaturu, Dutse, Maiduguri au Nigeria furent attaqués ce qui provoqua des flux considérables, « On va être inondé » [[34]](#footnote-34) - commentait l’un des responsables d’une grande ONG internationale. A la date du 5 décembre 2014, le nombre de déplacés fut estimé à plus de 87 000 personnes réparties sur 74 sites d’accueil et sur le goudron de la RN1 [[35]](#footnote-35) - un chiffre à auquel il fallait toujours ajouter plus d’une dizaine des milliers de déplacés suite aux inondations de novembre 2013.

Face à l’influx des déplacés en 2013 - début 2014, les autorités furent réticentes à l’idée de la création de camps de réfugiés. « L’idée de camps … cela veut dire que l’on a un vrai problème » [[36]](#footnote-36) - remarquait un humanitaire nigérien – ce qui coïncidait avec la position de statuquo du Niger par rapport à Boko Haram jusqu’à 2014. Par ailleurs, ce discours confortait le « out of camp » politique d’UNHCR, adoptée il y a quelques années.

Cependant, le conflit évoluait et la position du Niger à l’égard de Boko Haram aussi. Courant 2014, lorsque les opérations des insurgées se rapprochaient du Niger[[37]](#footnote-37): « BH est devenu la frontière avec le Niger » [[38]](#footnote-38) - remarque un fonctionnaire du ministère de l’intérieur. Les autorités nigériennes se préparaient : une opération défensive Ngaa (bouclier en kanouri) fut mise en place en juin 2014 pour renforcer le dispositif militaire à la frontière avec le Nigeria et collecter des renseignements. De plus, le Niger s’engagea dans une Force multinationale mixte[[39]](#footnote-39).  Le 10 et le 11 décembre 2014 le Premier Ministre, Brigi Rafini, se déplaça à Diffa et lança « l’appel à la solidarité nationale et internationale » afin d’éviter « un drame humanitaire ». [[40]](#footnote-40) C’est à partir de l’« appel de Bosso » qui coïncidait avec l’engagement militaire du Niger dans la lutte contre Boko Haram que les déplacés dans la région de Diffa devenaient un problème à portée nationale. Les autorités révisèrent ainsi leur position par rapport aux camps. Initialement, trois sites, à distance de plus de 50 kilomètres de la frontière furent identifiés pour créer les camps: Goudoumaria, Kablewa et Sayam Forage. Seuls les deux derniers verront le jour : fin décembre pour le dernier et février 2015 pour Kablewa. Le statut de ces deux camps était également complexe : le Sayam était destiné uniquement aux réfugiés, alors que Kablewa – était un camp censé accueillir surtout les déplacés internes.

Qu’est-ce que les camps recouvrent-ils en termes d’enjeux pour les autorités ? Pourquoi décident-elles finalement ouvrir les camps fin 2014 ? Qu’est-ce que la localisation du camps Sayam au sein de la zone pastorale permet-elle dire sur la manière dans laquelle l’espace des insécurités s’est construite dans la région de Diffa ? Avec quels effets pour les populations ?

Les premiers mouvements de population, à la frontière avec le Nigeria, causé par les inondations de 2012-2013, étaient considérés comme « suspectes » car « on ne savait pas qui était ces gens ». Cette appréhension à l’égard des déplacés s’est accentuée avec l’intensification des mouvements du Nigeria. Selon l’un des responsables humanitaires « le gouvernorat a vu c’est qu’autour des sites, il y a eu des boutiques entretenus par BH (Boko Haram). Tous les deux jours les magasins se vidaient, puis se remplissaient. C’est en raison d’un deal entre BH et les commerçants. L’Etat a bien compris cela. C’est la raison pour laquelle il a voulu mettre ces gens dans les camps ».[[41]](#footnote-41)

Un autre exemple attestant le fait que pour les autorités les déplacés étaient une population « suspecte » concerne les conséquences de la première attaque de Boko Haram sur le territoire nigérien en février 2015. Deux villes furent attaquées à cette époque : Diffa et Bosso, provoquant de flux massifs de la population qui fuyait la région. Une partie s’en étant allée jusqu’à la ville de Zinder, à 400 kilomètres de la ville de Diffa. Lorsque le UNHCR avait proposé d’y créer un camp, les autorités l’ont refusé « par crainte que l’on puisse avoir Boko Haram à Zinder ; on ne saurait contrôler les mouvements de population ! »[[42]](#footnote-42) - notait un fonctionnaire du ministère de l’intérieur. Les difficultés de contrôler les mouvements de population donnaient lieu aux interprétations à travers le prisme sécuritaire.

Dans le même temps, l’identification des personnes en tant que « refugiés », « déplacés » ou encore « retournés du Nigeria » est complexe et recouvre beaucoup d’enjeux à la fois pour la réponse humanitaire, pour les autorités et pour la population elle-même. Au départ de la crise, en 2013, les documents onusiens notaient que « le terme « déplacé » fait référence à la fois aux déplacements internes de populations d’origines nigériennes et d’origines non-autochtones (nigériane et tchadienne) ainsi qu’aux déplacements transfrontaliers de ces mêmes populations entre le Niger et le Nigeria »[[43]](#footnote-43). Progressivement, dans les documents onusiens ce terme se précise, en laissant apparaître une distinction entre « refugiés », « retournés », « déplacés internes », nécessaire pour définir les bailleurs, et les modes de financement de la réponse humanitaire. Or, très rapidement, ce sont les critères de vulnérabilité qui s’imposent. Néanmoins, courant 2015-2016, alors que les insurgés mènent les attaques sur le territoire du Niger, le fait d’être associée à la population en provenance du Nigeria était craint par la population : « Ce qui m’est arrivé souvent, c’est que les gens viennent me voir et disent (en haoussa): ’voilà ma pièce d’identité, je suis du Nigeria, mais je ne vais pas la montrer aux autorités puisqu’ils vont me mettre en prison’. [[44]](#footnote-44)  - remarque l’un des responsables humanitaires. Un fonctionnaire nigérien, originaire de la région de Diffa le confirme aussi « Par peur, les gens ne voulaient pas dire qu’ils étaient réfugiés ».[[45]](#footnote-45) Ces discours témoignent qu’on pouvait associer à cette époque le statut de « réfugié » au Boko Haram.

Par ailleurs, dès l’ouverture du camps Sayam Forage, les déplacés étaient réticents de s’y installer l’expliquant par l’éloignement de la frontière et l’absence des opportunités de production (le camp étant situé dans une zone pastorale). En effet, alors que la capacité de Sayam Forage est de 20 000 personnes, en l’espace de trois ans le camp a pu accueillir 7 000. C’est seulement après l’attaque sur le camp des « déplacés », Kablewa, en juillet 2017, qu’une partie de population s’est déplacé à Sayam qui compte aujourd’hui environ 12000 personnes. Ce changement par rapport à la dynamique du remplissement du camp s’accompagne également par la diminution des tensions sociales courant 2017 car les attaques principales ont été menées surtout courant 2015-2016.

Par ailleurs, la localisation du camp dans la zone pastorale informe également sur la manière dans laquelle l’espace des insécurités s’est définie. Celle-ci recouvre les zones proches du lac Tchad et de Komadougou qui ont enregistré des mouvements importants des populations surtout courant 2015-2016 (il s’agit des communes de Mainé-Soroa, N’guigmi, Kabléwa, Diffa, Chétimari, Gueskérou, Toumour et Bosso). La mise en place d’un camp de « réfugiés » Sayam Forage dans l’espace pastorale, à l’écart des mouvements des déplacés, traduit cette séparation entre les zones considérées comme « sécurisé » et « non-sécurisé ». Cela a eu des effets sur la réponse humanitaire qui a commencé à prendre en compte la question pastorale que tardivement, alors que les nomades, surtout des communes de Foulatari, N’guel bely et N’gourti, en partie – Goudoumaria, se situant dans l’espace « sécurisé » sortaient de cette zone et se déplaçaient régulièrement vers le lac Tchad et Komadougou en quête de pâturage.

***Evacuation de la partie nigérienne des îles du lac Tchad***

L’évacuation des populations du lac Tchad suite à l’attaque avait défini les iles du lac comme une zone de non-droit.

Alors que les insurgés s’étendent progressivement dans la cuvette nord du lac Tchad, ils attaquent le 25 avril les iles de Karamga, faisant plusieurs dizaines de victimes. A cela, le 4 mai 2015 les autorités décident d’évacuer toute population des iles, dans un délai de 48 h. Les habitants des iles (81 villages et des centaines de hameaux) auraient dû laisser tous leurs biens, y compris des milliers des têtes de bétail sur place. Les humanitaires n’ont pas eu le temps de préparer la prise en charge de ce déplacement : les personnes ont errés durant des jours, se déplaçant en pirogue etc.[[46]](#footnote-46). Selon le rapport onusien, l’évacuation aurait pris trois à quatre semaines. Des dizaines de milliers des personnes (28 000) ont quitté les iles[[47]](#footnote-47) et ce qui a suscité une vague d’indignation dans la société civile.[[48]](#footnote-48)

Proscrite à l’accès pour les civiles depuis l’évacuation d’avril 2015, la zone du lac est devenu une zone de non-droit, un lieu où les insurgés vivent et luttent avec les différentes types des forces de l’ordre, mais aussi avec des nomades, agriculteurs et pêcheurs – tous ceux qui s’aventurent dans la zone pour retrouver les filières de production abandonnés suite au conflit[[49]](#footnote-49). Certains d’entre eux, en payant une sorte d’impôt, parviennent à négocier avec les insurgés une zone et/ou un temps d’accès au lac pour assurer la survie de leurs familles ou la survie des animaux. Ainsi, malgré l’interdiction formelle d’accès au lac Tchad, les allers-retours entre la zone de « non-droit » et la zone « d’insécurités » marquent profondément la complexité du tissu sociale de la zone que la réponse humanitaire, se focalisant sur l’urgence, ne prend pas en considération.

***Chiffres***

Le contrôle sur l’espace des insécurités relève des enjeux du pouvoir entre les humanitaires et les autorités. Le recensement et l’enregistrement de la population est un outil de la construction de la réalité sociale et de la manière dans laquelle cette « réalité » est gouvernée et anticipée[[50]](#footnote-50). « La guerre des chiffres » [[51]](#footnote-51) marqua les relations entre les humanitaires et les autorités en reflétant ces enjeux.

Lorsque la crise des déplacés a éclatée en 2013-2014 les chiffres variaient en fonction de la localité et selon les acteurs qui les collectaient: humanitaires, autorités locales et centrales de Niamey, mais aussi la population elle-même, tous tenant compte des enjeux que les statistiques véhiculaient pour chacun d’entre eux. C’est ainsi que les déplacés ont rapidement compris qu’ils pouvaient augmenter le volume d’aide distribué sur les sites en divisant un ménage en plusieurs. [[52]](#footnote-52) D’une certaine manière, cette situation pouvait avantager certains agents humanitaires ou autorités sur place qui y trouvaient leur compte en égarant une partie de l’aide. En revanche, à leur niveau, les autorités centrales de Niamey estimaient que les humanitaires faisaient de la surenchère quant à la présentation des statistiques transformant des effectifs des déplacés en moyen de lobbying, afin de susciter des financements ou pour justifier leur présence. Un fonctionnaire du ministère de l’intérieur notait : « La non-fiabilité des chiffres ne profite pas à l’Etat puisque l’Etat ne vend pas les chiffres ; ne fait pas de lobbying de chiffres, l’Etat n’utilise pas les chiffres pour assister la population, Les seuls consommateurs de chiffres sont les humanitaires ! ».[[53]](#footnote-53) Les autorités considéraient que les humanitaires avaient tendance à avancer des chiffres sans les consulter puisque « le problème de l’Etat c’est qu’il n’a pas les moyens de produire des chiffres, et se trouve contraint à se baser sur les humanitaires pour le faire ». [[54]](#footnote-54) Toutefois, la production de chiffres ne peut pas être réduite uniquement à la volonté d’instrumentalisation par les humanitaires: les contraintes liés au contexte d’insécurité semblent empêcher les tentatives de mise en place d’une méthode fiable permettant d’avoir une vision claire. Par exemple, lorsque les bailleurs, le UNHCR et les autorités ont tenté d’initier un dialogue autour de la question des statistiques des déplacés, il y a eu une attaque de Bosso en juin 2016[[55]](#footnote-55) qui a suscité des déplacements importants.

La situation commença à évoluer à partir d’août 2016. La direction d’état civile publia des chiffres revus à la baisse en passant de 280 000 déplacés en juillet 2016 à 240 000 en décembre de la même année. Les autorités nigériennes, mais aussi le UNHCR expliquèrent cette baisse, par la mise en place de nouvelles stratégies de collecte des données et la précision d’analyse : l’usage d’un drone pour photographier et filmer les sites des déplacés, recours éventuel aux comités censés prévenir les agents de l’état civile en cas des déplacements[[56]](#footnote-56). Toutefois, en pratique il est toujours compliqué avoir des chiffres avérés. Ce qui est important à souligner ici, c’est que les autorités sont de plus en plus fermes dans les discours et parviennent finalement à s’imposer en tant qu’unique instance légitime pour produire des chiffres. Or, avoir la légitimité d’annoncer les chiffres et avoir le contrôle effectif sur leur production ne relève pas de la même dimension. En effet, les agents de l’état civil basés dans la région de Diffa ne disposent pas des mêmes ressources humaines et techniques que les employés d’UNHCR. En plus, le fait d’avoir le contrôle sur la production des chiffres n’est pas suffisant pour avoir une vision et une appréciation de l’espace des insécurités où vivent les déplacés.

Conclusion

Cette contribution avait proposé d’articuler la construction de la réponse humanitaire à la dynamique du conflit lié au Boko Haram en partant des modalités de la diffusion de l’insurrection dans la région de Diffa et en interrogeant les différentes figures du discours sur « l’absence de l’Etat ». Cette mise en perspective avait permit d’utiliser la notion de « sécuritization » pour rendre compte du processus de la construction des espaces « d’insécurité » ponctués par deux évènements charniers: création du camp de réfugié, Sayam Forage fin décembre 2014 et évacuation des iles du lac Tchad en avril 2015. Sans prétendre à l’exhaustivité d’analyse la contribution est une première étape pour entamer la réflexion sur la manière dans laquelle l’insurrection peut se greffer aux dynamiques locales induites par la réponse humanitaire.

Bibliographie

Cromber X. et Jézéquel J.-H. (Eds.) Niger 2005. Une catastrophe si naturelle. Karthala, 2007.

Crowley, R and Wilkinson, H. 2013. “Boko Haram: A New Threat in West Africa”. In *Conflict over Resources and Terrorism: Two Facets of Insecurity,* edited by Tremolieres, M. OECD Publications

Danjibo, N.D., 2009, ‘’Islamic Fundamentalism and Sectarian Violence : The ‘’Maitatsine’’ and ‘’Boko Haram’’ Crises in Northern Nigeria’’, *Peace and Conflict Studies Programme*, Institute of African Studies, University of Ibadan

de Sardan, Jean-Pierre Olivier « Les trois approches en anthropologie du développement », *Revue Tiers Monde*, vol. XLII, n°168, pp. 729-754, p. 729

«Déplacement forcé des populations des îles du lac Tchad au Niger. Rapport de la mission d’observation de la situation humanitaire et des droits de l’Homme à Diffa et N’Guigmi », Alternatives Espaces Citoyens, mai 2015

Evaluation de la sécurité alimentaire en situation d’urgence complexe dans la région de Diffa, République du Niger, rapport final, août 2016.

« Gouverner par les nombres en Afrique », Afrique contemporaine, 2016/2, n°258.

Hassenteufel, Patrick. « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, vol. 157, no. 1, 2010, pp. 50-58.

L’appel de Bosso. Premier Ministre, 10 décembre 2014.

« Le Niger face à Boko Haram : au-delà de la contre-insurrection », International Crisis Group, *Rapport Afrique,* n°245, février 2017.

OCHA, Bulletin Humanitaire, Niger, n° 22, 5 juin 2013.

Oumarou, H., Caremel, J.-F., Kiari Fougou, H. « En Gudun hijira » : Fuites, accueils, solidarités et reconfigurations économiques en contexte d’insécurités et d’aide humanitaire dans la région de Diffa, LASDEL, Juillet 2017.

Stump, J. and Dixit, P. 2013. *Critical Terrorism Studies: An Introduction to Research Methods.* London: Routledge.

Thomson, V. 2012. “Boko Haram and Islamic Fundamentalism in Nigeria”, *Global Security Studies*, 3 (3): 46-60.

RFI, Moussa Kaka. Niger: manifestations des jeunes sans emploi de Diffa, 30 avril 2013.

UNHCR/DREC, 30 Novembre 2017.

UNHCR, fiche d’information n°2. Situation des déplacés dans la région de Diffa. Niger, Novembre 2013.

1. UNHCR/DREC, 30 Novembre 2017, https://data2.unhcr.org/fr/situations/nigeriasituation?id=502 [↑](#footnote-ref-1)
2. L’on reprend ici la terminologie utilisée par les autorités du Niger et le UNHCR. [↑](#footnote-ref-2)
3. La partie « Tchad », également, impliqué dans le conflit est relativement très peu étudié aussi. [↑](#footnote-ref-3)
4. Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Les trois approches en anthropologie du développement », *Revue Tiers Monde*, vol. XLII, n°168, pp. 729-754, p. 729. [↑](#footnote-ref-4)
5. Par exemple, le 7 octobre 2016, 22 soldats nigériens ont été tués dans un camp de réfugiés maliens à Tazalit, un camp malien, à environ 300 km au nord-est de Niamey, au cours d’une attaque d’hommes armés venus du Mali. Le 17 octobre 2016, des hommes armés ont mené une attaque contre la prison de Koutoukalé, à 50 km au nord-ouest de Niamey, l’établissement pénitentiaire où sont détenues de nombreuses personnes présumées ‘djihadistes’ maliens. [↑](#footnote-ref-5)
6. Sur conditions historiques d’émergence de Boko Haram au Nigeria voir Danjibo, N.D., 2009, ‘’Islamic Fundamentalism and Sectarian Violence : The ‘’Maitatsine’’ and ‘’Boko Haram’’ Crises in Northern Nigeria’’, *Peace and Conflict Studies Programme*, Institute of African Studies, University of Ibadan.

   Thomson, V. 2012. “Boko Haram and Islamic Fundamentalism in Nigeria”, Global Security Studies, 3 (3): 46-60. [↑](#footnote-ref-6)
7. International Crisis Group, « Le Niger face à Boko Haram : au-delà de la contre-insurrection », 2017. [↑](#footnote-ref-7)
8. Les villages les plus concernés étaient : Zarwaram (1610) ; Tam (1435), Kayowa (1106) ; Youwa (1050) ; Loumborou (1029) ; Rouda, une ile (1020) ; Logo (875) ; Adjiri, une ile (776) ; Assaga (721) ; Kiessa (625) (voir une carte de OCHA) OCHA. Diffa : inondations dues à la crue de la Komadougou (29 novembre 2013). https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/Crue%20de%20la%20Komadougou\_Snapshot%20N°2.pdf [↑](#footnote-ref-8)
9. Entretien avec un agent d’une ONG internationale à Diffa. Niamey, Mai 2017. [↑](#footnote-ref-9)
10. En septembre 2016 nait le Mouvement pour la justice et la réhabilitation du Niger (MJRN), se dit l’héritier de la rébellion Toubou des années 1990 qui dénonce l’exploitation du pétrole par la compagnie CNPC. Fin 2017 le mouvement lance, via des réseaux sociaux, les menaces d’attaque sur les sites d’exploitation pétrolière dans la région de Diffa. [↑](#footnote-ref-10)
11. RFI, Moussa Kaka. Niger: manifestations des jeunes sans emploi de Diffa, 30 avril 2013 <http://www.rfi.fr/emission/20130430-niger-manifestations-jeunes-emploi-diffa>

    Depuis le déclenchement de la guerre en Libye, les jeunes ne pouvaient plus y aller ; de plus, les connexions avec le Nigeria furent également complexes à cause de l’insécurité causée par Boko Haram. L’exploitation pétrolière menée depuis 2011 à Agadem, proche du Tchad, suscitait l’espoir des nouveaux emplois qui n’étaient pas pleinement réalisés. [↑](#footnote-ref-11)
12. Hassenteufel, Patrick. « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », Informations sociales, vol. 157, no. 1, 2010, pp. 50-58.

    Entretien avec l’un des responsables humanitaires, à Diffa. Niamey, octobre 2016 [↑](#footnote-ref-12)
13. Lors de la première enquête inter-agence sur la situation des déplacées conduite par des agences du système des Nations Unies (OCHA, UNHCR, PAM, UNFPA, OMS, OIM et UNDSS), des ONGs (IRC, IRD et Save the Children) et de l’Etat (le secrétaire général adjoint de la région et le directeur régional de l’état civil) entre le 28 mai et le 1 juin 2013. OCHA, Bulletin Humanitaire, Niger, n° 22, 5 juin 2013

    Une mission humanitaire urgente (HCR, IRC, OCHA et UNICEF) s’y est rendue le 12 novembre 2013 et le comité de gestion de crise regroupant les services publics a été mis en place à Diffa. [↑](#footnote-ref-13)
14. Il n’y a pas de chiffre précise quant au nombre des ONG internationales et nationales présentes à Diffa, elles varient selon les sources. [↑](#footnote-ref-14)
15. Mise en place depuis la grande crise de 2005. Xavier Cromber et Jean-Hervé Jézéquel (Eds.) Niger 2005. Une catastrophe si naturelle. Karthala, 2007. [↑](#footnote-ref-15)
16. Entretien avec le responsable de CCA et d’une représentations de coopération bilatérales. [↑](#footnote-ref-16)
17. Entretien avec un représentant du ministère de l’intérieur à Diffa. Niamey, mai 2017. [↑](#footnote-ref-17)
18. Entretien avec un fonctionnaire du ministère de l’intérieur. Niamey, mai 2017. [↑](#footnote-ref-18)
19. L’un des éléments importants ayant contribué à la médiatisation au niveau international de l’insurrection a été l’enlèvement de 276 jeunes filles de leur établissement scolaire le 14 avril 2014. Par ailleurs, la France a organisé, le 17 Mai 2014 un sommet sur la sécurité et la nécessité de coordonner la lutte contre Boko Haram qui a réuni le Nigeria, le Niger, le Cameroun, le Tchad et le Benin. Aussitôt, le 22 Mai 2014 les Nations Unies inscrivent le groupe des insurgés sur la liste des organisations terroristes ce qui a également des conséquences en termes de la réponse à la fois sécuritaire et humanitaire. Un rôle important a été également joué par le Sommet d’Abuja le 14 mai 2016 et le Sommet humanitaire mondial à Istanbul du 23 au 24 mai 2016. [↑](#footnote-ref-19)
20. Le nombre exacte des ONG présents à Diffa varie selon les interlocuteurs ce qui explique également le fait que les autorités, mais aussi la coordination humanitaire ne maitrisent pas [↑](#footnote-ref-20)
21. Observations pendant des réunions de coordination à Niamey, octobre 2016. [↑](#footnote-ref-21)
22. Entretiens menés avec des habitants de Diffa, mai 2017, Diffa. [↑](#footnote-ref-22)
23. Deux ans après les attenants de 2001, est créé, en 2003 le Fonds Européen de Développement (FED) qui constitue, d’après la Commission européenne, « l’instrument le plus ambitieux pour faire face aux problématiques interdépendantes de sécurité et de développement». Commission européenne, Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil, modifiant le règlement (UE) n° 23°/2014 du Parlementeuropéen et du Conseil du 11 mars 2014 instituant un instrument contribuant à la stabilité et à la paix, COM(2016) 447 final, 2016/0207 (COD) (Strasbourg : Commission européenne, 5 juillet 2016), p. 4. [↑](#footnote-ref-23)
24. Entretien avec un responsable d’une ONG internationale à Diffa. Niamey, mai 2017. [↑](#footnote-ref-24)
25. Entretien avec un responsable d’une ONG internationale à Diffa. Niamey, mai 2017. [↑](#footnote-ref-25)
26. Entretien avec un agent d’une ONG à Diffa. Niamey, novembre 2017. [↑](#footnote-ref-26)
27. Entretien avec un agent d’une ONG à Diffa. Niamey, novembre 2017. [↑](#footnote-ref-27)
28. Entretien avec un responsable d’un projet de développement à Diffa. Niamey, mai 2017. [↑](#footnote-ref-28)
29. Entretien avec un consultant international à Diffa. Juin 2017. [↑](#footnote-ref-29)
30. Les autorités décidèrent l'interdiction des motos sur toute l'étendue du territoire, du transport de poivron, du poisson fumé, l'interdiction de la vente du bétail et de carburant vers le Nigeria; l’instauration d’un couvrefeu sur la circulation durant la nuit. Ces mesures ont marquées une économie locale et ont suscité de fortes frustrations au sein de la population, déjà affaiblie par une pression sur les stocks alimentaires et les points d’eau. Voir: Evaluation de la sécurité alimentaire en situation d’urgence complexe dans la région de Diffa, République du Niger, rapport final, août 2016. [↑](#footnote-ref-30)
31. Dans cette partie nous nous inspirons de la notion de « sécuritization » qui permet rendre compte des effets institutionnels et socio-politiques des discours sécuritaires. Voir Stump, J. and Dixit, P. 2013. Critical Terrorism Studies: An Introduction to Research Methods. London: Routledge. [↑](#footnote-ref-31)
32. OCHA, Bulletin Humanitaire, Niger, n° 22, 5 juin 2013. [↑](#footnote-ref-32)
33. UNHCR, fiche d’information n°2. Situation des déplacés dans la région de Diffa. Niger, Novembre 2013. [↑](#footnote-ref-33)
34. Entretien avec le responsable d’une organisation humanitaire internationale à Diffa courant 2015-2016. Niamey, novembre 2016. [↑](#footnote-ref-34)
35. L’appel de Bosso. Premier Ministre, 10 décembre 2014. [↑](#footnote-ref-35)
36. Entretien avec l’un des responsables humanitaires, sur place à Diffa courant 2013-2015 Amadou Guide, octobre 2016 [↑](#footnote-ref-36)
37. A partir de mars 2014 Boko Haram mène les attaques au Cameroun. [↑](#footnote-ref-37)
38. Entretien avec un représentant du ministère de l’intérieur à Diffa. Niamey, mai 2017. [↑](#footnote-ref-38)
39. Relancée en 2012 par les Etats de la Communauté du Bassin du Lac Tchad (CBLT) dont le Niger fait partie. [↑](#footnote-ref-39)
40. L’appel de Bosso. Premier Ministre, 10 décembre 2014. [↑](#footnote-ref-40)
41. Responsable d’une organisation humanitaire internationale à Diffa courant 2015-2016. Niamey, novembre 2016. [↑](#footnote-ref-41)
42. Entretien avec un fonctionnaire nigérien du ministère de l’intérieur. Niamey, mai 2017. [↑](#footnote-ref-42)
43. UNHCR, fiche d’information n°2. Situation des déplacés dans la région de Diffa. Niger, Novembre 2013. http://www.ecoi.net/file\_upload/1930\_1387466827\_fiche-dinformation-2.pdf [↑](#footnote-ref-43)
44. Entretien avec l’un des responsables humanitaires, sur place à Diffa courant 2013-2015. Niamey, octobre 2016. [↑](#footnote-ref-44)
45. Entretien avec un fonctionnaire nigérien en charge des questions liées à l’éducation Dans la région de Diffa. Niamey, octobre 2016. [↑](#footnote-ref-45)
46. «Déplacement forcé des populations des îles du lac Tchad au Niger. Rapport de la mission d’observation de la situation humanitaire et des droits de l’Homme à Diffa et N’Guigmi », Alternatives Espaces Citoyens, mai 2015. [↑](#footnote-ref-46)
47. Report on évacuation of the Niger region of Lake Chad due to a violent attack by insurgents on Karamga Island. http://www.ecoi.net/file\_upload/1930\_1431514556\_updatedflashlakechad11may-2.pdf [↑](#footnote-ref-47)
48. Par exemple, le leadeur d’une ONG Alternative Espace Citoyen qui avait produit un rapport sur les conditions dans lesquelles la population a été évacuée des îles, a été arrêté. [↑](#footnote-ref-48)
49. Hamani Oumarou, Jean-François Caremel, Hadiza Kiari Fougou, « En Gudun hijira » : Fuites, accueils, solidarités et reconfigurations économiques en contexte d’insécurités et d’aide humanitaire dans la région de Diffa, LASDEL, Juillet 2017 [↑](#footnote-ref-49)
50. « Gouverner par les nombres en Afrique », Afrique contemporaine, 2016/2, n°258. [↑](#footnote-ref-50)
51. L’un des représentants du ministère de l’intérieur à Diffa en 2015-2016. [↑](#footnote-ref-51)
52. Plusieurs entretiens avec des humanitaires représentants différentes organisations, aussi bien qu’avec des différentes autorités. Niamey. Octobre, 2016 et juin 2017. [↑](#footnote-ref-52)
53. Entretien avec un fonctionnaire du ministère de l’intérieur. Niamey, mai 2017. [↑](#footnote-ref-53)
54. Entretien avec un représentant du ministère de l’intérieur à Diffa. Niamey, mai 2017. [↑](#footnote-ref-54)
55. Entretien avec un représentant d’un bailleur de fonds. Niamey, juin 2017. [↑](#footnote-ref-55)
56. Entretien un fonctionnaire international de UNHCR. Niamey, mai 2017. [↑](#footnote-ref-56)